

Ouverture du Concours international de création d'images « Quand le Son crée l'Image ! »

Créer une vidéo sur une création sonore originale de 1minute 37

Paris, le 21 mars 2017 - La Semaine du Son, avec le concours du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et en partenariat avec L'INSTITUT FRANÇAIS, la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST), l'Union des Compositeurs de Musique de Film (UCMF), et le réseau de radios étudiantes RADIO CAMPUS, invite vidéastes amateurs, étudiants et professionnels à participer au Concours international de création d'images « Quand le Son crée l'Image ! ». Il s'agit de créer une vidéo à partir d'une création sonore originale, de 1 minute 37 secondes, spécialement composée pour le concours par Greco CASADESUS avec Grégory COTTI. A l'issue d'une sélection par un jury de professionnels et d'un vote du public, trois Prix seront remis lors de la 15^e édition de La Semaine du Son, en janvier 2018.

Un Jury de professionnels

Présidé par le réalisateur et scénariste **Yves ANGELO**, le jury du Concours réunit **Greco CASADESUS** (compositeur), **Agnès VAGLIO dite ALMAZ** (designer sonore, administratrice de La Semaine du Son), **Bob SWAIM** (réalisateur), **Charles NEMES** (réalisateur, scénariste et écrivain), **Clément COGITORE** (réalisateur), **Wasis DIOP** (compositeur), **Véronique JOO'AISENBERG** (responsable Cinémathèque Afrique à l'Institut Français), **Alain BESSE** (responsable secteur diffusion à la CST), **Thierry LEBON** (mixeur images).

Trois prix pour récompenser les meilleures réalisations :

- Le **Prix du Jury** récompensera la meilleure réalisation (création amateur, étudiant ou professionnel du cinéma, quel qu'en soit le genre) et sera doté d'un caméscope numérique Full HD Panasonic hc-v7770ep-f ou son équivalent disponible au moment de la remise des prix, d'une valeur de 575 euros.
- Le **Prix de l'Institut français pour le meilleur court-métrage d'animation** sera attribué à la meilleure réalisation d'un cinéaste professionnel ou d'un étudiant de cinéma et sera doté d'un montant de 500 euros.
- Le **Prix du Public** récompensera l'œuvre totalisant le plus grand nombre de « like » sur les pages Facebook et YouTube dédiées au concours et sera doté par la société 44.1 d'une licence du logiciel d'édition et de montage audionumérique Avid Pro Tools ou son équivalent disponible au moment de la remise de prix, d'une valeur de 500 euro.



Comment participer ?

- La séquence sonore est à télécharger sur le site de La Semaine du Son : <http://www.lasemaineduson.org/concours-quand-le-son-cree-l-image-1425>
- Les participants au concours ont **jusqu'au 10 septembre 2017 pour déposer leur création sur le site** : www.quandlesoncreelimage.fr
- **Votez et faites voter pour votre film préféré ! Sur Facebook et Youtube...**

Le règlement du concours a été déposé à l'office d'huissiers de justice CERTEA, 103, rue La Fayette, Paris 10^{ème} (France).

Contacts Presse

La Semaine du Son : Véronique Balizet / 01 42 78 10 15 / 06 81 12 05 88 / contact@lasemaineduson.org

L'UCMF : Katy Borie / 06 13 54 32 56 / katyborie@gmail.com

L'Institut Français : Véronique Joo'Aisenberg / 01 53 69 83 27 / veronique.jooaisenberg@institutfrancais.com

A propos de...

Greco CASADESUS, auteur de la création sonore

Compositeur d'une centaine de créations musicales pour le cinéma, le théâtre, la télévision et le concert symphonique, Greco CASADESUS débute sa carrière comme directeur artistique du département classique de EMI où il travaille avec de grands maîtres tels ROSTROPOVITCH, PRÊTRE, MAAZEL ou BERNSTEIN.

De formation classique, également féru d'informatique musicale, il écrit une musique mélodique et colorée, alliant des formations orchestrales avec les sonorités de la lutherie électronique.

Il est également le président fondateur de l'UCMF.

En 2012, il a reçu le Prix Henri-Langlois pour l'ensemble de sa carrière.

Gregory COTTI est un jeune compositeur et pianiste qui fait équipe avec Greco CASADESUS

Plus d'infos : www.greco-casadesus.com

Le CNC – www.cnc.fr

Créé par la loi du 25 octobre 1946, le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité du Ministère de la culture et de la communication.

Les missions principales du CNC sont :

- la réglementation
- le soutien à l'économie du cinéma de l'audiovisuel, de la vidéo, du multimédia et des industries techniques
- la promotion du cinéma et de l'audiovisuel et leur diffusion auprès de tous les publics
- la conservation et la valorisation du patrimoine Cinématographique.

L'INSTITUT FRANÇAIS - www.institutfrancais.com/fr

L'Institut français est l'établissement public chargé des relations culturelles internationales. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à travers le monde la promotion de

la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

Dans le domaine du cinéma, il contribue notamment à la diffusion culturelle internationale du cinéma français de création récente, à la mise en valeur de ses figures marquantes et de ses jeunes générations mais aussi à la promotion des œuvres du patrimoine cinématographique et à l'éducation au cinéma. Il contribue également à la promotion des cinémas du monde à travers la Fabrique des cinémas du monde pendant le Festival Cannes, la Cinémathèque Afrique et le dispositif de l'Aide aux cinémas du monde cogéré avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

L'Institut français, sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des Instituts français et des Alliances françaises ainsi que de nombreux partenaires présents sur les cinq continents.

La Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST) – www.cst.fr

La CST est une association de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, de techniciens et d'artistes techniciens.

Elle réunit aujourd'hui près de 700 membres.

Ses buts :

- Défendre la qualité de la production et la diffusion des images et des sons.
- Défendre la créativité, l'innovation technologique et artistique du cinéma et de l'audiovisuel.
- Défendre l'indépendance, la liberté d'action et d'expression dans nos activités professionnelles.

Ses missions :

- Veille technologique.
- Innovations et gestion des nouvelles technologies.
- Direction technique des festivals de cinéma.
- Missions d'expertises.
- Partenaire privilégié des professionnels du cinéma et des industries techniques.

L'Union des Compositeurs de Musiques de Films (U.C.M.F.) – www.ucmf.fr

Elle s'est officiellement constituée lors de sa toute première Assemblée Générale le 16 septembre 2002 au Forum des Images.

Cette association, dont le premier président fut Greco CASADESUS, réunit autant la génération montante (Mathieu LAMBOLEY, David REYES), les compositeurs confirmés (Nicolas JORELLE, Philippe EIDEL) que les valeurs françaises les plus avérées (Vladimir COSMA, Jean-Claude PETIT, Antoine DUHAMEL, Francis LAI).

Elle a été créée avec la volonté de fédérer les compositeurs de musiques pour l'image en tenant compte de leurs points communs et de leur diversité. En quelques années, l'UCMF grâce à l'action de quelques-uns - pour la plupart bénévoles - a obtenu des avancées considérables. Beaucoup reste à faire : nous avons besoin pour cela de la volonté et de l'engagement de tous.

RADIO CAMPUS France - www.radiocampus.fr

Médias jeunes, curieux, et indépendants, les Radios Campus diffusent en FM et sur le web un ensemble de valeurs communes :

- L'expression médiatique et citoyenne des étudiants et de la jeunesse
- La promotion et le relais des nouveaux talents musicaux français et étrangers
- L'encouragement à la production dans le domaine de la création sonore et radiophonique
- Le souci de la proximité et du lien direct avec leur auditoire et leur public
- L'accompagnement des jeunes bénévoles et des volontaires en Service Civique

Radio Campus France fédère aujourd'hui 29 radios FM et Web dans 30 villes de France et d'Outre Mer.

La société 44.1 - www.44-1.com

La Société 44.1 importe, distribue et entretient les matériels destinés aux professionnels de l'audio, du cinéma, de la vidéo et du multimédia :

- Broadcast - Post-production
- Live-événementiels
- Internet
- Studios d'enregistrement

Depuis 1985, date de création de l'entreprise, ses activités ont toujours été particulièrement liées au son, notamment à l'avènement du Compact-Disc et des nouvelles technologies numériques. L'expérience acquise et la compétence de son équipe technique et commerciale a permis à l'entreprise de se maintenir à la pointe de cette évolution.

Avec un effectif total de près de 10 personnes et un CA supérieur à 4 M€, 44.1 est l'une des rares sociétés dans son secteur capable de concevoir un système "clefs en mains" en collaboration avec la direction technique et les exploitants. Elle couvre : ingénierie, câblage, installation, intégration, recette du câblage et du système complet avant mise en route.

A propos de La Semaine du Son

Fondée en décembre 1998 par Christian HUGONNET, ingénieur acousticien et expert près les Tribunaux, l'association La Semaine du Son (loi 1901) a pour but de sensibiliser le public, les élus et tous les acteurs de la société aux enjeux sociétaux du sonore. Depuis 2004, elle organise chaque année, en janvier, une campagne-événement sur des problématiques liées au son selon une approche transversale : culturelle, de santé (santé auditive), industrielle, pédagogique, environnementale et économique. La Semaine du Son se tient également en Belgique, en Suisse, et, à d'autres périodes de l'année, au Mexique, en Colombie, en Argentine, en Uruguay, au Venezuela, au Canada, au Sénégal et en Roumanie.

Lauréate en 2006 du Décibel d'Or décerné par le Conseil national du bruit, l'association La Semaine du Son est reconnue d'intérêt général à caractère social et agréée par le Ministre de l'éducation nationale (Bulletin Officiel n°3, 19 janvier 2014).

L'association a approuvé en assemblée générale (2014) sa Charte de La Semaine du Son définissant les objectifs à atteindre dans chacun des domaines du son. Elle a été présentée lundi 18 janvier 2016 à l'UNESCO, en présence de la Directrice générale, Irina BOKOVA, des ambassadeurs de France et du Liban, et de Dr Shelly CHADHA, responsable du Programme de prévention de la surdité et de la déficience auditive à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette deviendra, au printemps 2017, un projet de résolution pour le Conseil Exécutif de l'UNESCO. Une fois approuvé, il sera présenté en novembre 2017 à la Conférence générale de l'UNESCO, avant son adoption par l'Organisation des Nations Unies.

<http://www.lasemaineduson.org>



#lasemaineduson